



Note explicative : remise d'une reproduction lors du dépôt d'un design

Le but de cette note explicative est d'aider le déposant d'un design à remettre une reproduction de ce dernier qui répond aux exigences de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, ce qui permettra d'éviter des notifications inutiles et d'accélérer l'enregistrement du titre de protection.

Généralités

L'arrière-plan doit être neutre et la reproduction suffisamment contrastée de manière à ce que le design à protéger ressorte clairement. En outre, le design doit être clairement identifiable. Toute adjonction (texte, dimensions, etc.) est interdite.

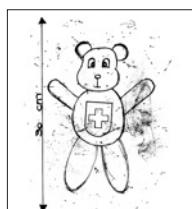
Exigences en cas de dépôt sous forme électronique

Format: fichier compatible PC avec extension .tif, .eps, .psd, .jpg, .pcd, .bmp ou .pdf
Support: CD-ROM, DVD ou clé USB
Couleur: noir et blanc ou couleur(s)
Résolution: qualité reproductible (idéalement 300 dpi)

Exigences en cas de dépôt sous forme papier

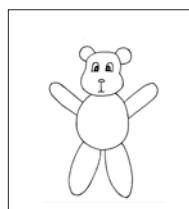
Format: A4 au maximum (210 x 297 mm) et A7 au minimum (74 x 105 mm)
Type: photographie ou dessin de qualité reproductible
Couleur: noir et blanc ou couleur(s)

Exemples



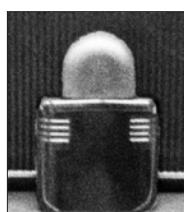
Faux

Dessin avec indication des dimensions
Reproduction indistincte non reproductible
Armoiries



✓ Juste

Dessin sans indication des dimensions
Reproduction distincte reproductible
Pas d'armoiries



Faux

Contrastes insuffisants
Contours flous



✓ Juste

Contrastes suffisants
Contours nets



Faux

Reproduction montrant plusieurs objets
Arrière-plan pas neutre



✓ Juste

Reproduction montrant un seul objet
Arrière-plan neutre